Edito

« Etat d'urgence.., la vie doit continuer.»

Depuis le vendredi 13 décembre, la France est en guerre, une guerre particulière avec un ennemi invisible.

L'Etat d'urgence applicable sur l'ensemble du territoire a été voté jeudi 19 novembre à l'Assemblée Nationale pour une durée de trois mois.

Ce dispositif donne pouvoir aux préfets de département de prendre des mesures pour assurer la sécurité sur le territoire français.

Afin d'associer les autorités locales à la mise en œuvre efficace des mesures préventives liées à cette situation nouvelle, le Préfet de la Gironde et d'Aquitaine a réuni, vendredi 20 novembre, l'ensemble des maires du département pour les informer de l'état de la menace, des conséquences de l'état d'urgence et des mesures de sécurité prises ou devant l'être.

<u>"Nous devons continuer à vivre"</u> ont été les propos du préfet en conclusion.

Dans ce contexte, l'ensemble du Conseil Municipal souhaite à tous les Bonnetanais de très bonnes fêtes de fin d'année.

Prochain Conseil
Municipal

Le Mardi 19 Janvier 2016 à 20 heures

Résumé de la séance du Conseil Municipal du 19 Novembre 2015

<u>Absents excusés</u>: Dominique DERUE (pouvoir donné à Pascale LASSOUDIERE)

- <u>1 Approbation du procès-verbal de la séance du 15 septembre 2015 :</u> Approbation à l'unanimité après quelques rectifications orthographiques.
- <u>2 Désignation d'un délégué au S.I.E.C.M. en remplacement de Monsieur FORTAGE</u>: Alain BARGUE propose sa candidature en tant que délégué au S.I.E.C.M. (Syndicat Intercommunal d'Électricité de Camarsac-Montussan) en raison de la démission de M. Williams FORTAGE du Conseil Municipal. Approbation à l'unanimité.

En Gironde, il y a actuellement 12 syndicats primaires d'électricité. Le Préfet soumet le projet de dissoudre 6 syndicats intercommunaux d'électricité ruraux et de ne préserver que les 6 syndicats urbains. Le Conseil Municipal de Bonnetan émet, à l'unanimité, un avis défavorable à cette dissolution en raison du manque de visibilité sur les conséquences de cette réorganisation.

- <u>3 FDAEC : chemin de Tournon</u> : En raison des travaux d'enfouissement du réseau électrique rue de la Merci, prévu début 2016 ,l'utilisation du Fond Départemental d'Aide à l'Equipement des Communes (12 049 €) sera utilisé pour la réfection de la voirie du chemin de Tournon. Le montant du projet est de 26.175,21 euros HT.
- <u>4 Appel d'offres maîtrise d'œuvre du projet de sécurisation de la RD13E4</u>: Autorisation donnée à l'unanimité pour que Monsieur Le Maire lance une consultation afin de recruter un bureau d'études qui rédigera un règlement de consultation et un cahier des charges dans le cadre des travaux de la RD13E4 et de la rue de la Merci.
- <u>5 Choix d'un géomètre pour le relevé topographique de la RD13E4 et de la rue de la Merci</u>: Autorisation donnée au Maire à l'unanimité.
- 6 Communauté de Communes : Groupement de commandes :

Si des commandes sont passées, ce regroupement permet à la commune de bénéficier des tarifs dont bénéficie la CDC.

- <u>a Voirie</u>: Autorisation donnée au Maire pour s'associer au groupement de commandes.
- <u>b- Papeterie et consommables informatiques</u>: La Commission Développement Durable propose un projet de convention élaboré et coordonné par la Mairie de Salleboeuf via la CDC. Approbation à l'unanimité pour la signature de cette convention.
- <u>7 Choix du maître d'œuvre pour les travaux de voirie</u>: Approbation à l'unanimité pour choisir, comme la CDC, la société « Azimut/Servicad » en qualité de maître d'œuvre pour les travaux de voirie. Leurs honoraires s'élevaient, l'année dernière, à 2,3% du montant HT des travaux.

Sport Nature Bonnetan

Vous propose 3 activités

Gym douce, tonifiante et dynamisante animée par Sophie le lundi de 9h à 10h

<u>Renforcement musculaire</u> précédé de différents types d'échauffement (cardio boxing, danse africaine, aérobic, zumba) le jeudi de 19h à 20h

<u>Marche Nordique</u> : samedi de 9h à 10h30

Renseignements: 06.82.57.01.64 ou sur le site bonnetan.fr

Grand Nettoyage de Printemps Intercommunal de <u>la Communauté Des</u> <u>Communes</u> des Coteaux Bordelais

Il aura lieu le 2 avril 2016 Réservez votre Samedi!

Repas des ainés organisé par le CCAS de Bonnetan

Dimanche 24 janvier 2016

Renseignements en mairie : 05.56.21.25.92

Vide-Dressing
Ski Enfants

Dimanche 29 Novembre de 9h30 à 12h30 au Foyer rural

organisé par l'association Bonnetanbulle

Renseignements et réservations : 06.09.56.58.67

<u>Compte-rendu de séance du Conseil Municipal</u> du 19 Novembre 2015 (suite)

8 - Décision modificative n°2 : cimetière :

- a Retrait d'un cercueil du dépositoire : Obligation de libérer le dépositoire actuellement occupé par le cercueil plombé retrouvé lors de la réhabilitation de tombes dans l'ancien cimetière. Ce cercueil sera transféré dans le nouveau cimetière par une entreprise spécialisée. Le devis s'élève à 1160€ TTC. Approbation à l'unanimité. On enlève 1500€ de la ligne 225 Mairie pour l'affecter à l'opération 204 travaux.
- **b Réhabilitation des inscriptions du monument aux morts** : Autorisation donnée au Maire pour consulter des entreprises pour la rénovation du monument aux morts et le nettoyage du dépositoire.

9 - Questions diverses:

- Bertrand GAUTHIER, maire de Fargues-Saint-Hilaire, propose une convention de mutualisation d'utilisation de la nouvelle salle multi-activités, à titre gracieux, renouvelable chaque année tacitement. Autorisation donnée à l'unanimité au Maire pour signer cette convention.
- Lecture de la lettre de remerciements de M. Jean-Pierre SOUBIE, Président de la CDC, pour la participation de Bonnetan à la manifestation « A pied à vélo ».
- Lecture des remerciements de l'Association des Familles pour le versement de la subvention donnée par la mairie.
- Reconduction du Grand Nettoyage de Printemps Intercommunal, il aura lieu le 2 avril 2016 sur notre commune.
- -La Commission Culture et Sports va être scindée en deux : M. AGERT se chargera de la Commission Sport et Mme LASSOUDIERE de la Commission Culture.
- -La Commission Vie Associative va proposer que la mairie achète des verres recyclables (Ecocups) pour l'ensemble des associations.

Petits ou Grands, nous attendons tous, avec impatience, sa venue...
Nos écoliers auront, eux, le plaisir de le voir le mardi 15 décembre lors du Marché de Noël organisé conjointement par l'école Chante-rainette, l'association Bonnetanbulle, l'Amicale des familles et les Francas pour une séance photos... Durant ce Marché de Noël les parents seront invités à découvrir ce que les enfants de l'Accueil Périscolaire auront pu découvrir sur le Mali (jeux, coutumes...).

En échange, les animateurs vous demanderont d'apporter des cahiers et des crayons. L'équipe enseignante vous proposera à la vente des paniers gourmands avec des pâtisseries fabriquées par les enfants de chaque classe. Chocolat chaud ou café vous sera offert et des brochettes de bonbons seront vendues.

L'association des Familles de Bonnetan vous proposera des objets confectionnés par leurs soins.

Une occasion de faire se rencontrer toutes les générations de notre village!